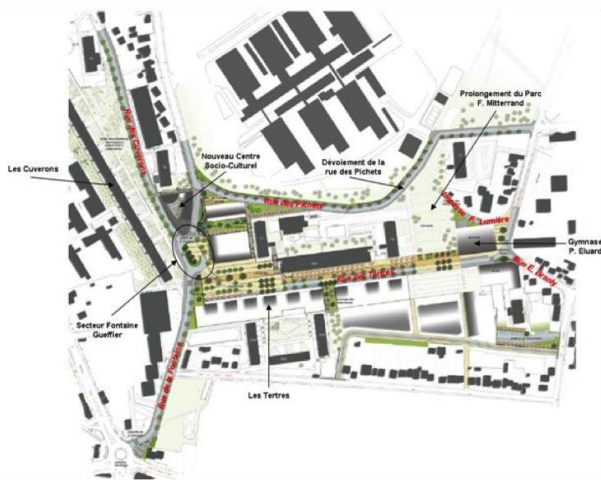


BAGNEUX (92)

Transformer un parc urbain vieillissant en un poumon vert reliant les nouveaux équipements publics du quartier

Les quartiers sud étaient dotés d'un parc urbain assez peu ouvert sur son environnement et peu fréquenté. L'opération de rénovation urbaine consistait notamment à remodeler en profondeur la structure foncière et viaire du quartier pour réorganiser l'espace public, permettre la reconstruction de plusieurs équipements devenus obsolètes et créer de nouvelles circulations plus confortables et sécurisées. Le foncier de l'extension du parc F. Mitterrand a ainsi été acquis en résidentialisant les parkings d'une tour de logements et en déviant la rue de la Sarrazine.



Plan guide DBW

A partir du schéma directeur initial (DBW/HYL/ESE), la SEM 92 a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre paysagère pour la conception et la réalisation de ce poumon vert pour le quartier. Le projet proposé par l'équipe lauréate (Atelier de l'île - Y Ingénierie) consiste, tout en intégrant un véritable réseau de circulations douces et PMR sur un terrain en forte déclivité, à créer un nouveau paysage urbain verdoyant, agréable et durable.



Vue sur le grand paysage et le Val de Bièvre



Vue du parc vers l'est

Opération réalisée dans le cadre d'une concession d'aménagement confiée en 2002 par la Ville de Bagneux
DURE : 3 ANS/// BUDGET : 2,4 M€ TTC

MISSIONS DE CITALLIOS (EX SEM 92)

- Action foncière pour permettre la création du terrain d'assiette des aménagements : échanges fonciers, reconstitution des parkings démolis, dévoiements de voiries et de réseaux, création de murs de soutènement.
- Pilotage des études et des travaux nécessaires à la réalisation du parc :
 - > Suivi de l'étude de programmation,
 - > Organisation et suivi de la consultation de maîtrise d'œuvre
 - > Suivi des études de maîtrise d'œuvre
 - > Suivi des travaux d'aménagement et de construction

PROGRAMME

- Extension du parc urbain François Mitterrand pour une surface supplémentaire de 9 000 m² dont les principales caractéristiques sont :
 - > La gestion de la topographie avec des principes de nivellement, de plateaux, d'articulation et de liaisons,
 - > L'accessibilité PMR,
 - > Des lieux différenciés en fonction de leurs usages et des ambiances
 - > La gestion alternative des eaux pluviales

ACTEUR DU PROJET

- URBANISTE en chef : DBW/HYL/ESE
- PAYSAGISTE : Atelier de l'île
- Bet VRD : Y Ingénierie